



Pret avec reconnaissance de dette

Par **claudio53**, le **10/01/2016** à **05:24**

j ai fait un pret pour le copain de ma fille de 5000euro avec reconnaissance de dette il doit me payer 161euro par moi je n est rien recu depuos le mois de juillet il me doit encore 5000euro pour l acat d un voiture j ai un petite retraite et quand il faut payer 161euro par mois car moi je suis obliger de payer ci non c est moi qu on viendra saisir a qui appartient le vehicule a celui qui paie le credit ou a celui qui ne paie pas car quand il faut donner 161euro par moi avec une petite retraite on mange pas de la viande tous les jour ont n ai obliger de ce priver

Par **youris**, le **10/01/2016** à **10:27**

bonjour,
le véhicule appartient au titulaire de la facture.
malheureusement quand on a une petite retraite, il faut bien réfléchir avant de prêter de l'argent et surtout on n'emprunte pas pour le compte d'une autre personne.
pourquoi le copain n'a t-il pas emprunté lui-même ?
vous mettez cette personne en demeure, par LRAR, de vous rembourser ce prêt en lui indiquant que sinon vous saisirez le juge d'instance pour qu'il rende une ordonnance d'injonction de payer.
vous pouvez consulter ce lien:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1746>
salutations